



Comité du Calvados d'Athlétisme

Maison des Associations

1018 Quartier du Grand Parc

14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR

e-mail : cd14.athletisme@gmail.com / site : cd14.athle.com

Départementaux CDA14 Benjamins (U14) / Minimes (U16)

Samedi 8 janvier 2022 à la halle d'Ornano de Mondeville

Pass sanitaire obligatoire à présenter (dès 12 ans et 2 mois)

HORAIRES DEFINITIFS du vendredi 7 janvier

Starts-lists (listes de départs) disponibles sur le site du comité et affichés sur place

10h : installation terrain : 3 tapis de hauteur, aires de poids, planches triple scotch...avec pointage de confirmation des jurys auprès du directeur de réunion

10h15 : Réunion de jury à droite de la buvette avec le directeur de réunion et le juge-arbitre

Horaires	Courses	Hauteur	Perche	Longueur	Triple saut	Poids
11h		BEF-BEM-MIF 3 tapis			MIM et MIF	BEF (1 et 2)
11h45						
12h					BEF (1 et 2)	
12h15						
12h30	50m Haies BEF séries					
12h45	50m Haies BEM séries				BEM (1 et 2)	
13h	50m Haies MIF séries					MIM (1 et 2)
13h15	50m Haies MIM séries					
13h30	50m Haies BEF 2 finales B puis A			BEM (1 et 2)		
13h35	50m Haies BEM 2 finales B puis A		BE-MI			
13h50	50m Haies MIF 2 finales B puis A					
14h	50m Haies MIM 2 finales B puis A			BEM (3 et 4)		MIF (1 et 2)
14h30		MIM (1 tapis)				
14h45	50m BEF séries			MIF (1 et 2)		
15h10	50m BEM séries					BEM (1 et 2)
15h30	50m MIF séries			MIF (3 et 4)		
15h50	50m MIM séries					
16h15	50m BEF 3 finales C, B puis A			BEF (1 et 2)		
16h20	50m BEM 3 finales C, B puis A					
16h30	50m MIF 3 finales C, B puis A					
16h40	50m MIM 3 finales C, B puis A					
17h	2000m marche BE			MIM (1 et 2)		
	3000m marche MI					
18h	Fin compétition					

Répartition concours selon effectifs : 2 sautoirs de longueur/triple, 3 de hauteur et 2 aires de poids

4 épreuves maximum par athlète (dont 2 courses/marche au maximum et 2 sauts au maximum)

Séries des 50m couloirs 1 à 5 (hauteur MIM, dispo du couloir 6)

3 essais pour tous (8 essais hauteur et perche)

Les athlètes qui sont les courses et les concours doivent rester dans la tribune (interdiction d'être dans l'anneau)

PROTOCOLE PODIUMS : idéalement 30 minutes après la fin de l'épreuve (une fois saisie au secrétariat)

Seules les personnes autorisé(e)s avec un **brassard (jury)/badges (entraîneurs)** identifié pourront accéder sur la piste (anneau), merci de bien respecter ces règles élémentaires, des brassards seront distribués aux responsables des clubs présents pour les entraîneurs

Les engagements sont à saisir sur le module du site du CDA14 par les clubs jusqu'au vendredi 7 janvier 9h. Aucune inscription sur place ne sera acceptée.

1 juge licencié pour 4 athlètes à fournir par club (liste à envoyer le mercredi précédent 12h à vince.lesenechal@gmail.com)